

Batraciens et Reptiles de Brière

par Jacqueline BAUDOUIN-BODIN *
et Yves MAILLARD **

En 1957, une liste de Reptiles et de Batraciens, capturés en Brière, était publiée. Depuis cette date, les observations se sont poursuivies ; il est intéressant de présenter les principaux résultats actuellement acquis en ce qui concerne, d'une part, la répartition des différentes espèces ; d'autre part, la régression de la Grenouille verte et de certains Reptiles.

BATRACIENS URODELES

La terminologie locale appliquée aux Batraciens de ce groupe marque peu la différence entre les espèces. Elle distingue simplement les « *Grands Sourds* » qui correspondent à la Salamandre et aux Grands Tritons et les « *Petils Sourds* » qui sont les deux petites espèces de Tritons.

LA SALAMANDRE TACHETÉE

La salamandre tachetée (*Salamandra salamandra* (L.)) est plus commune en Brière qu'on ne le pense, mais c'est un animal qui mène une vie nocturne et qui reste caché sous les pierres ou sous la mousse humide pendant le jour. Plus terrestre qu'aquatique, l'adulte ne fréquente l'eau que pendant une très courte période chaque année (lors de la reproduction).

La salamandre semble absente des îles briéronnes (îles de Saint-Joachim notamment). Elle caractérise la périphérie du marais. On peut la rencontrer jusque dans les marais les plus saumâtres du bassin du Brivet (tels les marais de Blanche-Couronne qu'alimente directement le canal de La Taillée), mais sa présence reste associée à l'existence de points d'eau douce, échappant à l'influence du réseau hydrographique.

LES GRANDS TRITONS

Il est plus aisé d'observer les tritons qui sont abondants dans de nombreuses mares à condition de les rechercher à l'époque de leurs sorties d'hibernation, fin janvier ou début février. Généralement les principales espèces cohabitent, en particulier dans la région de Crossac.

* Conservateur du Muséum de Nantes.

** Maître-Assistant. U.E.R. des Sciences de la Nature, Nantes.

La présence du triton marbré (*Triturus marmoratus* (Lat.)) et du triton crêté (*Triturus cristatus* (Laur.)) n'a jamais été constatée dans le réseau hydrographique briéron mais toujours à l'écart de celui-ci, dans des mares comme pour la salamandre. Ces deux espèces présentent un intérêt particulier dû au fait que le triton marbré, en Loire-Atlantique, se trouve non loin de la limite nord de son aire de répartition géographique, tandis que le triton crêté atteint sa limite sud.

Le triton de Blasius (*Triturus blasii*) décrit par DE L'ISLE DU DRÉNEUF est un hybride naturel provenant de leur croisement. C'est donc un animal rare et intéressant du point de vue faunistique et biogéographique qui n'est cité en France que de Bretagne et du bassin de la Loire.

LES PETITS TRITONS OU « PETITS SOURDS »

A la différence des autres Urodèles recensés ici, le triton palmé (*Triturus helveticus* (Raz.)) et le triton lobé (*Triturus vulgaris* (L.)) se rencontrent en certaines zones bien définies de la Grande-Brière, de la Boulaie et des marais qui s'y rattachent au Nord (marais d'Herbignac et de Bergon). On peut aussi les rencontrer dans des mares isolées en compagnie des Grands Tritons cités ci-dessus ; c'est d'ailleurs leur localisation stricte, lorsque le marais protecteur présente un caractère saumâtre plus affirmé (cas de certaines parties des marais de Besné).

En Grande-Brière, la répartition des « Petits Sourds » correspond nettement aux zones les mieux abritées vis-à-vis des apports saumâtres qui caractérisent la période estivale et automnale. Typiquement, le milieu d'élection du triton palmé (*Triturus helveticus*), est la « piarde » avec sa végétation aquatique (jouant un rôle d'écran protecteur vis-à-vis des changements hydrologiques apportés par les courants empruntant les grands canaux du marais). Mais, c'est aussi la petite curée de ceinture qui délimite le marais indivis, ainsi que les douves et les fossés qui s'y rattachent.

En Boulaie, du fait de l'absence de piardes identiques à celles de Brière, cette seconde catégorie d'habitat prédomine nettement. En outre, l'expérience montre que l'Epinochette (petit poisson typiquement dulcicole) manifeste des tendances semblables à celles constatées chez ces deux tritons, quant à son habitat.

En conclusion, à propos des Urodèles, nous pouvons dire que leur réaction au facteur « eaux saumâtres » est tout à fait caractéristique. L'étude de leur répartition en Brière reflète bien leurs limites de tolérance à l'égard de la salinité.

Ce fait conduit à constater, d'une part, l'absence de représentants de ce groupe zoologique dans certaines parties du marais (Brivet, curées de Saint-Joachim et tous les grands canaux), d'autre part, l'isolement géographique actuel des peuplements observables : zones précises de certains marais pour les tritons, alentour de points d'eau abrités en périphérie des marais pour toutes les espèces. Or, ces petits points d'eau de type mare, abreuvoir, etc... sont souvent menacés au cours des opérations de remembrement, ce qui pose le problème de la sauvegarde des espèces bien localisées (salamandre et grands tritons surtout) associées à ce genre d'habitat.

Il est curieux que le triton alpestre (*Triturus alpestris* (Laur.)) n'ait pas encore été trouvé. En 1957, nous signalions qu'il existait

plus au Nord, en Ile-et-Vilaine ; depuis, nous l'avons observé à plusieurs reprises en forêt du Gâvre (Loire-Atlantique) dans des mares en bordure de chemins. Cette découverte laisse penser que l'aire géographique de l'espèce pourrait englober la Brière, les mares avoisinant le marais pouvant très bien lui convenir.

BATRACIENS ANOURES

Ici prennent place Crapauds et Grenouilles.

LES CRAPAUDS

Le crapaud vulgaire (*Bufo bufo* (L.)) est commun sur les talus bordant le marais et dans les îles, mais on ne le trouve dans l'eau qu'au moment de la ponte. Il est alors facile de l'observer en mars-avril.

Le crapaud calamite (*Bufo calamita* (Laur.)) est une petite espèce pas toujours facile à distinguer de la précédente. Les sujets typiques présentent sur le dos une ligne longitudinale jaune. Abondant dans la région est de la Boulaie (Crossac), il a également été trouvé dans le nord-ouest de la Grande Brière, dans les pacages situés sous Hoscas.

Le pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus* (Daud.)) apparaît plus rare. Sa taille (4,5 cm) et son allure svelte le font ressembler à une petite grenouille. Il est connu en Brière depuis 1907 (Coll. Citerne - Muséum de Nantes) et est plus commun qu'on ne le pense, notamment en bordure du marais (Saint-Joachim, Trignac).

LES GRENOUILLES

Les grenouilles sont représentées par trois espèces : la rainette verte (*Hyla arborea* (L.)), jolie petite grenouille grimpant le long des roseaux ou dans les buissons, la grenouille agile (*Rana dalmatina* (Bonap.)) et la grenouille verte (*Rana esculenta* (L.)).

La rainette verte ou « grenouille de la Saint-Jean » est commune un peu partout : îles et marais de Saint-Joachim, de Saint-Malo et de La Chapelle-des-Marais ; en Grande Brière et en Boulaie, principalement à la périphérie du marais, ce qui correspond à la zone dans laquelle se trouvent le plus souvent leurs frayères. Ces petites grenouilles se manifestent surtout par leur chant sonore en mai-juin. A cette époque, elles chantent « en chœur » de façon tout à fait caractéristique, surtout durant la première moitié de la nuit. La rainette verte est aussi présente dans tous les autres marais du bassin du Brivet mais c'est surtout en Grande Brière et en Boulaie que les rassemblements de fraie sont le plus spectaculaires. Passée la période de reproduction, sa présence reste très discrète : seules quelques émissions vocales isolées peuvent être entendues jusqu'en octobre.

La grenouille agile (*Rana dalmatina*) est souvent baptisée à tort « rainette » ou « grenouille rousse » par les Briérons. Elle est commune tant en Brière que dans tous les autres marais du bassin du Brivet. Par contre, la vraie grenouille rousse (*Rana temporaria* (L.)), espèce voisine, n'a pas encore été trouvée dans ce même périmètre.

La grenouille verte (*Rana esculenta*), naguère si commune, est aujourd'hui en constante diminution. La densité de l'espèce se



Une douve en Boulaie, aspect estival

(Photo Y. Maillard)

trouve gravement affaiblie par un certain nombre de facteurs spécifiquement actuels :

1. l'introduction du Black-Bass : les préférences que manifeste ce poisson carnassier, massivement introduit par alevinage, pour les parties du marais riches en végétation aquatique (nénuphars, myriophylles, potamots, etc...) font qu'il apparaît susceptible d'être au moins partiellement à l'origine de la régression de la grenouille verte. De plus, les pêcheurs savent très bien que l'une des meilleures façons de capturer ce poisson consiste à utiliser une grenouille comme vif (pêche « à la dandinette »).

2. l'apparition massive du rat musqué vers 1960 peut aussi être invoquée, étant donné les intrusions fréquentes de ce rongeur sur les frayères (allées et venues incessantes, la nuit surtout).

3. c'est l'homme le principal responsable, car il pratique une véritable surpêche, complètement incontrôlée. Chaque année, on pêche avant que la reproduction n'ait eu lieu. La fraie de la grenouille verte est en effet tardive (mai-juin). En outre, l'emploi du moteur sur les embarcations s'étant généralisé très vite au cours des quinze dernières années, tous les plans d'eau sont devenus facilement accessibles aux ramasseurs et les seuls îlots de régénération de la grenouille verte sont constitués maintenant par de rares zones perdues dans les roseaux. Ces zones, encore favorables à l'espèce, correspondent le plus souvent à des fosses de tourbage (« rendes ») isolées ou à des vestiges du réseau hydrographique ancien du marais.

4. la dernière cause envisageable est précisément la régression de ces zones de fraie. Les grenouilles, à l'instar de tous les autres batraciens cités, ne pondent jamais dans les canaux principaux du marais (le facteur « eaux saumâtres » est sans doute

impliqué ici) mais toujours dans les zones abritées au point de vue hydrologique et riches en végétation aquatique. Ces milieux sont constitués par :

— *Les piardes* : roseaux et autres végétaux envahissants, les comblent peu à peu. Jadis, le Briéron les entretenait soigneusement chaque année et même les agrandissait en tourbant.

— *Les douves et les fossés* : les pacages n'inondant plus ou n'inondant que relativement peu et l'eau s'en retirant très vite, ces milieux sont à sec bien avant la fraie ou s'assèchent alors que la ponte a lieu. Jadis les eaux, pour des raisons diverses, étaient évacuées moins vite.

— *Les « rendes » ou « capes »* : les anciennes se bouchent peu à peu et elles ne sont bien sûr pas remplacées puisque personne ne tourbe plus maintenant.

Nous pouvons donc constater que l'homme est étroitement associé à la disparition de la grenouille verte. Par contre, les prédateurs classiques du marais (brochets, anguilles, hérons, busards, etc...) n'y sont pour rien car eux aussi ont leurs effectifs en baisse. *Il est donc injuste de les incriminer.*

En conclusion, nous constatons que les caractéristiques de répartition des Anoures apparaissent sensiblement différentes de celles des Urodèles. En effet, la réaction d'isolement écologique ne concerne que la phase de vie larvaire, c'est-à-dire le têtard, car les zones de frayères apparaissent bien délimitées. Cette localisation stricte s'observe d'autant mieux sur le terrain lorsque la fraie s'accompagne de manifestations vocales bruyantes (cas des rainettes surtout). Les formes larvaires ne sont jamais rencontrées dans les grands axes servant au drainage ou à l'irrigation des marais briérons. En outre, la ponte et le développement larvaire interviennent essentiellement au cours de la période de l'année où la salinité des eaux est la plus faible (cf. MAILLARD et GRUET, 1972).

En ce qui concerne les adultes, seule la grenouille verte *Rana esculenta* demeure étroitement inféodée aux bords des eaux après la métamorphose. Toutefois, il est parfois difficile de la faire « aller à l'eau » (au bord du Brivet par exemple). FERRONNIÈRE (1901) en étudiant sa réaction aux eaux saumâtres, avait déjà noté des phénomènes semblables : l'animal reste au bord de l'eau pour se nourrir mais il n'y plonge que s'il y est vraiment contraint. L'humidité propre au marais, l'importance des condensations nocturnes notamment, sont des facteurs favorables à cette réaction d'évitement. Seules les périodes de grande sécheresse peuvent poser un problème, lorsque manque la proximité des zones-refuges signalées précédemment, d'autant qu'à ce moment le caractère saumâtre des canaux de Brière s'affirme davantage.

REPTILES SAURIENS

Si la faune des Batraciens est riche en Brière, on pourrait penser que celles des reptiles, à l'exception de la couleuvre à collier, l'est moins. Pourtant, les lézards et les serpents sont en général assez bien représentés.

LES LÉZARDS

Le lézard des murailles (*Lacerta muralis* (Laur.)) est très commun. On le rencontre en bordure du marais et sur les îles et

il est intéressant de signaler son adaptation à l'habitation brièronne typique : il s'installe très souvent sous le chaume, à la limite du mur et de la toiture de l'édifice, ce qui le conduit à pénétrer fréquemment dans certaines parties de la maison où il ne cause aucun dégât (bien au contraire, il joue un rôle utile en faisant la chasse aux insectes).

Le lézard vert (*Lacerta viridis* (Laur.)) est absent du marais proprement dit. Cette espèce est nettement caractéristique de l'association végétale de la chênaie qui délimite le marais proprement dit des terres cultivées. Cette zone marginale est particulièrement menacée par les opérations de remembrement et par l'aménagement de campings ou de lotissements (exemple de la bordure ouest de la Grande Brière).

Le lézard vivipare (*Lacerta vivipara* (Jacquin)) est connu en Brière depuis 1860. C'est le seul lézard présent en plein marais, par exemple sur la « dosse » des grands canaux (canal du Nord, canal de la Boulaie), sur certaines buttes ou encore à proximité des îles. Ce petit lézard est particulièrement intéressant : c'est le seul Lacertidé vivipare connu et c'est également un des rares lézards européens pouvant habiter au cœur des zones humides. Sans doute, est-il plus répandu que ne le laisse penser cette étude, mais sa couleur brun-verdâtre, son habitat, le rendent difficilement observable.

L'ORVET

L'Orvet (*Anguis fragilis* (L.)) est commun à la périphérie du marais, dans les prés et dans les haies.

En conclusion, nous pouvons dire, que les lézards sont assez



Une pierde entourée de roseaux

(Photo Y. Maillard)

bien représentés à l'exception d'une espèce : le lézard des souches *Lacerta agilis* L. qui n'a pas encore été trouvé malgré nos recherches.

REPTILES OPHIDIENS

LES VIPÈRES

La vipère péliade (*Vipera berus* (L.)) était signalée en 1957, en Brière, dans deux localités précises : la Garenne, commune de Saint-André-des-Eaux, et Kervy, commune de Saint-Lyphard. Au cours des années suivantes, nous avons pu constater une diminution importante des populations de ces localités : à la Garenne, deux observations en mars 1968, et à Kervy par contre, diminution considérable de la densité autrefois si importante.

Jusqu'en 1967, il n'était pas rare d'observer plusieurs dizaines d'individus aux sorties de printemps et chaque année le garde en capturait une centaine. A partir de cette date, le remembrement a beaucoup modifié ce secteur, comblant les fossés, arrasants les talus. Sans doute cette action, associée à une destruction effectuée dans le pourtour immédiat du Château, a-t-elle eu pour résultat une très nette diminution de la vipère péliade (*Vipera berus*) : quelques exemplaires ont été observés les années suivantes et deux seulement furent capturés en 1972, dont une à la fin du mois d'août. Par contre, il se pourrait qu'il y ait un déplacement vers des zones voisines puisque cette année, il en a été observé à Kerjano et au Pingrin, localités distantes de Kervy d'environ deux à trois kilomètres.

Malgré nos recherches au cours des années 1969 et 1970 dans d'autres localités, notamment autour de Hoscas, nous n'avons pu la trouver bien que le biotope semble devoir lui convenir. En effet, *Vipera berus* ne se trouve qu'en bordure du marais. Il semble ébauché qu'elle existe à Ranrouet, commune d'Herbignac, bien que nous ne l'ayons pas trouvée nous-mêmes. Une capture intéressante a été faite en 1972 à proximité de l'estuaire de la Loire (La Taillée, commune de Donges), ce qui laisserait penser que son aire de répartition s'étend largement au sud de la Brière.

La vipère aspic (*Vipera aspis* (L.)) n'a toujours pas été trouvée en bordure même de Brière. Elle cohabite mal avec la vipère péliade.

LES COULEUVRES

La couleuvre à collier (*Natrix natrix* (L.)) se trouve fréquemment avec la vipère péliade, en particulier dans la localité de Kervy que nous étudions depuis plusieurs années. Il apparaît que sa diminution suit une courbe parallèle à celle de la vipère péliade.

Dans le reste de la Brière, elle demeure commune, quoiqu'en moindre abondance au cours des dix dernières années (régression associée à celle des grenouilles ?). Elle est présente jusque dans les marais les plus saumâtres du bassin du Brivet (marais de La Taillée, de Martigné, etc...). On la rencontre assez communément dans les curées de Saint-Joachim et, dans les îles, on peut l'observer jusque dans les jardins et même à proximité immédiate des habitations.

La Coronelle ou couleuvre lisse (*Coronella austriaca* (Laur.)) demeure rare.

La couleuvre vipérine (*Natrix maura* (L.)) est à signaler. Son absence en 1956 et 1957 était anormale car la Brière représente pour cette espèce, au mode de vie aquatique, un biotope idéal. En fait, on peut la considérer comme commune, au moins en certaines parties du marais. Nous l'avons observée dans le marais d'Ust et à Cuneix dans le sud de la Grande Brière. Mais la présence de « l'Aspic d'eau » est signalée un peu partout par les Briérons. Il est possible que la couleuvre vipérine reste cantonnée à la périphérie du marais. Son comportement aquatique rend sa présence délicate à déceler.

CONCLUSIONS

En ce qui concerne la faune herpétologique, la Brière est une région intéressante à bien des égards. Toutefois, les conditions saumâtres qui règnent, au moins saisonnièrement, sur la majeure partie des marais briérons, interviennent de façon sensible sur la répartition des espèces. Les îles et surtout la périphérie de chaque marais sont en fait les zones les plus riches en Amphibiens et en Reptiles.

Quant à la régression numérique de certaines espèces, c'est un fait grave car il concerne l'équilibre général de toute la vie du marais. Ainsi, dans le cas des grenouilles : les têtards, produits chaque année en abondance, constituent un maillon très important dans les chaînes alimentaires du milieu aquatique ; les adultes jouent le même rôle, à la fois dans le milieu aquatique et hors de l'eau. En tant que proie consommée par de nombreux prédateurs, recherchée aussi par l'homme, la grenouille verte représente un capital dont l'affaiblissement n'est que le reflet de l'affaiblissement actuel des possibilités biologiques de la Brière.

BIBLIOGRAPHIE

- BODIN (J.), 1957 - Reptiles et Batraciens de Grande-Brière. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest France*, t. 53, pp. 21-23.
- BODIN (J.) et DUGUY (R.), 1958 - Présence de *Vipera berus* en Grande-Brière. *Vie et Milieu*, t. 9, fasc. 2, pp. 248-251.
- BUREAU (L.), 1898 - *Coup d'œil sur la Faune du département de Loire-Inférieure*. Imprimerie Grimaud, Nantes. 87 pp.
- COMBES (C.) et KNOEPFELER (L.-P.), 1970 - Les Amphibiens et le milieu. *Vie et Milieu*, t. 21, fasc. 1 - C, pp. 159-174.
- DES ABBAYES (H.), 1932 - La faune des Tritons (Batraciens Urodèles) des environs de Rennes (I.-et-V.). Remarques sur la fréquence des espèces et sur la forme *Molge blasii* de L'Isle. *Bull. Soc. Sci. Bretagne*, fasc. 1-2, pp. 1-5.
- FERRONNIÈRE (G.), 1901 - Etudes biologiques sur les zones littorales de la Loire-Inférieure. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest France*, 2^e sér., t. 1, pp. 1-453, 6 pl. et 2 cartes h.t.
- MAILLARD (Y.), 1970-1971 - Rapports publiés dans les *Archives scientifiques du Parc Naturel régional de Brière*, fasc. 1 et 2.
- MAILLARD (Y.) et GRUET (Y.), 1972 - Les eaux saumâtres de la Brière. *Penn ar Bed*, n° 71, pp. 372-385.
- SAINT-GIRONS (H.), 1971 - Les vipères d'Europe occidentale in « *Les Reptiles* », par Angus BELLAIRS. Bordas éd., pp. 609-638.